HOLDING SERGE ESTRADE

Société à responsabilité limitée
28 , rue Rochebrune
93100 MONTREUIL

R.C.S DE BOBIGNY 821 045 267

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

DEUXIEME DECISION
Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de l'exercice s'élevant à 103 700.73 euros de la manière suivante :

Origine	
Résultat bénéficiaire de l'exercice	103 700.93 euros
Total	103 700.93 euros
Affectation	
Dividendes	16 400.00 euros
Autres Réserves	87 700.93 euros
Total	103 700.93 euros

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis de Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	**Revenus éligibles à l'abattement**		**Revenus éligibles à l'abattement**
	Dividendes	**Autres revenus distribués**	
31 décembre 2024	16 400.00		
31 décembre 2023	11 000.00		
31 décembre 2022	00.00		

-Montant- Mise en paiement – Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 8.20 euros, ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 26/07/2024.

Les associés déclarent être informé que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux.

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Pour copie certifiée conforme

L'associé unique

M. Serge ESTRADE

HOLDING SERGE ESTRADE

Société à responsabilité limité
28 , rue Rochebrune
93100 MONTREUIL

R.C.S DE BOBIGNY 821 045 267

PROCES-VERBAL DES DECISIONS

DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2025

Le trente juin deux mille vingt-quatre, à dix-sept heures, à Montreuil,
Monsieur Serge ESTRADE,
Demeurant 45 rue du Général Leclerc 93110 ROSNY SOUS BOIS,
Associé unique et seul Gérant de la société HOLDING SERGE ESTRADE,

I – A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

En sa qualité de Gérant de la Société, Monsieur Serge ESTRADE, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

II – A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 ;
- Affectation du résultat ;
- Rémunération de la gérance ;
- Délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 103 700.93 euros.
L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.
L'associé unique prend acte, conformément aux dispositions de l'Article 223 quater du Code Général des Impôts, que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'Article 39-4 du Code Général des Impôts.

DEUXIEME DECISION
Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de l'exercice s'élevant à 103 700.93 euros de la manière suivante :

Origine	
Résultat bénéficiaire de l'exercice	103 700.93 euros
Total	103 700.93 euros
Affectation	
Dividendes	16 400.00 euros
Autres Réserves	87 300.93 euros
Total	103 700.93 euros

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis de Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	**Revenus éligibles à l'abattement**		**Revenus éligibles à l'abattement**
	Dividendes	**Autres revenus distribués**	
31 décembre 2024	16 400.00		
31 décembre 2023	11 000.00		
31 décembre 2022	00.00		

-Montant- Mise en paiement – Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 8.2 euros, ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 26/07/2024.

Les associés déclarent être informé que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux.

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

TROISIEME DECISION

L'associé unique décide d'approuver sa rémunération en qualité de gérant allouée au cours de l'exercice écoulé, qui s'est élevée à un montant brut de 68 830 euros.

En outre, l'associé unique approuve la prise en charge par la Société des cotisations obligatoires et facultatives assises sur sa rémunération en qualité de gérant.

Cotisations obligatoires comptabilisées en charges sur l'exercice : 22 172 euros

Cotisations facultatives (prévoyance, retraite,...) comptabilisées en charges sur l'exercice : 6 653 euros

QUATRIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L. 223-19 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions qui ont été conclues au cours de l'exercice écoulé :

Convention conclue par la Société avec la société ABEILLON dont l'EURL Holding Serge Estrade est le président :

Objet : Convention d'assistance administrative, technique et commerciale.

Modalités : En contrepartie, la société HOLDING SERGE ESTRADE a perçu la somme de 209 064 euros pour les diverses prestations incluses dans les conventions.

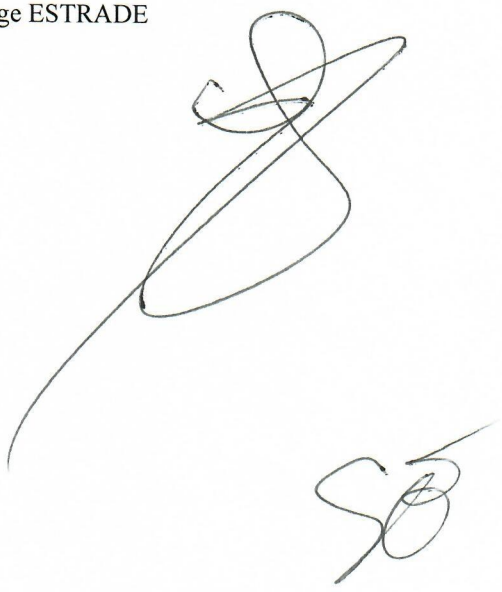
CINQUIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et Gérant et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

L'associé unique :

M. Serge ESTRADE



Certifié Conforme
Le Gérant

BILAN - ACTIF

HOLDING SERGE ESTRADE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ACTIF	Valeurs au 31/12/24			Valeurs au 31/12/23
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	26 647	9 134	17 513	22 842
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	483 660		483 660	483 660
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	**510 307**	**9 134**	**501 173**	**506 502**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	103 200		103 200	6 000
Autres créances (3)	1 754		1 754	6 632
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	35 000		35 000	35 000
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	61 198		61 198	42 694
Charges constatées d'avance (3)	973		973	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**202 126**		**202 126**	**90 327**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	**712 432**	**9 134**	**703 298**	**596 829**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

Certifié Conforme
Le Gérant

BILAN - PASSIF

HOLDING SERGE ESTRADE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PASSIF	Valeurs au 31/12/24	Valeurs au 31/12/23
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 0)	2 000	2 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	200	200
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	384 860	383 933
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	103 701	11 927
SITUATION NETTE	490 761	398 060
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	33 660	33 660
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**524 421**	**431 720**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	15 755	31 178
Emprunts et dettes financières diverses (3)	122 253	128 253
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales	37 508	2 622
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	3 360	3 055
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**178 877**	**165 108**
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	**703 298**	**596 829**
(1) Dont à plus d'un an	*9 214*	*15 755*
(1) Dont à moins d'un an	*169 663*	*149 353*

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques
(3) Dont emprunts participatifs

Certifié Conforme
Le Gérant

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

HOLDING SERGE ESTRADE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	% CA	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	209 064	100	128 064	100	81 000	63
Montant net du chiffre d'affaires	**209 064**	**100**	**128 064**	**100**	**81 000**	**63**
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	2 398	1	1 699	1	699	41
Autres produits	1		1			49
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**211 463**	**101**	**129 764**	**101**	**81 700**	**63**
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	6 804	3	4 675	4	2 129	46
Impôts, taxes et versements assimilés	7 875	4	9 013	7	-1 138	-13
Salaires et traitements	68 831	33	66 705	52	2 126	3
Charges sociales	28 825	14	28 801	22	25	
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	5 329	3	3 805	3	1 525	40
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges						-100
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**117 664**	**56**	**112 999**	**88**	**4 666**	**4**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**93 799**	**45**	**16 765**	**13**	**77 034**	**459**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Certifié Conforme
Le Gérant

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

HOLDING SERGE ESTRADE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	% CA	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits financiers						
De participation (3)	30 613	15	160		30 453	
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	682		139		543	390
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	**31 295**	**15**	**299**		**30 996**	
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	1 227	1	3 183	2	-1 956	-61
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	**1 227**	**1**	**3 183**	**2**	**-1 956**	**-61**
RÉSULTAT FINANCIER	**30 068**	**14**	**-2 884**	**-2**	**32 952**	
RÉSULTAT COURANT avant impôts	**123 867**	**59**	**13 881**	**11**	**109 986**	**792**
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	86				86	
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	**86**				**86**	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-86**				**-86**	
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	20 080	10	1 954	2	18 126	928
TOTAL DES PRODUITS	**242 759**	**116**	**130 063**	**102**	**112 696**	**87**
TOTAL DES CHARGES	**139 058**	**67**	**118 136**	**92**	**20 922**	**18**
Bénéfice ou Perte	**103 701**	**50**	**11 927**	**9**	**91 774**	**769**

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées